Les personnels mobilisés du Lycée français François Mitterrand
SHIS QI 21 Bloco D
71 655-580
Brasilia DF- BRESIL

Brasilia, le 02/12/2025

À l'attention de :

Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
Madame la Directrice de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger
Madame la Directrice Générale de la Mondialisation
Monsieur l'Ambassadeur de France au Brésil

S/C de Monsieur Laurent Lenogue, Proviseur

Objet : Inquiétudes majeures concernant les projets de décisions budgétaires pour l'AEFE et ses conséquences sur l'enseignement français à Brasília

Monsieur le Ministre, Mesdames les Directrices, Monsieur l'Ambassadeur,

Nous, personnels du Lycée français de Brasília, nous nous adressons à vous avec la plus grande préoccupation concernant les projets budgétaires de l'AEFE présentés au CA du 27/11 et leurs conséquences directement nuisibles à la qualité de l'enseignement français à l'étranger.

Une politique d'austérité incompatible avec nos missions

Les mesures budgétaires imposées au réseau AEFE mettent en péril l'opérateur public et l'excellence pédagogique qui fait la réputation de l'enseignement français à l'étranger. Les restrictions financières se traduisent concrètement par :

- Une ponction drastique et soudaine des moyens financiers des établissements qui entraîne par une augmentation de leurs charges, impactant directement leur coût de fonctionnement dès le 1er janvier 2026.
- La suppression ou le non-renouvellement de postes de détachés d'enseignants titulaires et de personnels qualifiés qui risque d'engendrer la dégradation des conditions d'enseignement et d'encadrement.
- La prise en charge par les parents d'élèves, de toutes nationalités, des contributions aux pensions civiles des personnels détachés, alors que c'est le rôle et le devoir de l'Etat français.
- La forte augmentation, inéluctable, des frais de scolarité des enfants pour les familles soulève des problèmes d'accessibilité, notamment pour les élèves boursiers.

  Cette politique d'austérité contraste douloureusement avec les ambitions affichées de rayonnement culturel et éducatif de la France dans le monde.

La restructuration du réseau : une fragilisation des établissements

Le réseau AEFE, déjà mis à rude épreuve par la crise sanitaire, nécessite une stratégie de consolidation et non un désengagement financier. Les annonces actuelles, élaborées sans dialogue social, créent, avec la redéfinition des catégories d'établissements et la modification des statuts, une incertitude majeure pour notre communauté éducative, qui déstabilisent tout le réseau AEFE. Nous déplorons :

- Un désengagement progressif de l'État dans le financement direct,
- Une pression accrue sur les familles pour compenser les manques budgétaires,
- Le bornage des détachements à 6 ans : la mobilité forcée des personnels complexifie les carrières et peut nuire à la continuité et à la qualité du service,
- Une concurrence croissante entre établissements selon leur capacité financière au sein même du réseau EFE, mettant en danger l'existence même de certains d'entre eux,
- La mise à mal des valeurs de l'enseignement français à l'étranger que nous ne cesserons de défendre.

La Protection Sociale Complémentaire (PSC) : une dégradation inacceptable et une urgence sociale

La mise en place de la Protection Sociale Complémentaire pour les agents de l'AEFE, leurs ayants droit, constitue une dégradation intolérable de leurs conditions de prise en charge santé et une mise en danger des personnels placés sous votre responsabilité.

La diminution de la prise en charge est particulièrement préoccupante car elle constitue :

- Un risque financier majeur et une mise en danger de leur santé pour les agents et leurs ayants droit en cas de maladie grave ou d'accident, notamment dans des pays où les soins peuvent être extrêmement coûteux,
- Une rupture d'égalité avec les autres agents de l'État français,
- Un facteur supplémentaire de non-attractivité du réseau AEFE pour les personnels qualifiés,
- Une précarisation sanitaire incompatible avec la dignité d'agents de l'État.

Les 10% restants à charge sur l'ensemble des soins représentent des sommes considérables, surtout en cas d'hospitalisation ou de pathologie grave.

Comment un agent peut-il exercer sereinement ses fonctions, en sachant qu'une maladie pourrait ruiner financièrement sa famille ?

Nos demandes urgentes

Face à cette situation critique, nous demandons solennellement :

1. La prise en charge par le Ministère de l'Education Nationale de la contribution aux pensions civiles de ses agents détachés,
2. Un moratoire sur les mesures d'austérité affectant les budgets de fonctionnement, les postes et les statuts des personnels de l'AEFE,
3. Une concertation réelle avec les syndicats représentatifs des personnels sur toute réforme structurelle affectant le réseau,
4. Le maintien du statut des établissements en gestion directe et de leurs financements,
5. La renégociation des garanties de la PSC pour une protection complète des personnels.

L'enseignement français à l'étranger est un atout diplomatique, culturel et économique majeur pour le rayonnement de la France et de ses valeurs républicaines et laïques.

Les mesures envisagées actuellement risquent de compromettre durablement cet héritage en transformant un service public d'excellence en un système à plusieurs vitesses, inaccessible aux familles aux revenus modestes. Nous espérons qu'elles seront reconsidérées lors du conseil d'administration du 18 décembre.

Nous défendons l'AEFE, notre opérateur public qui est essentiel et qui depuis 35 ans, assume toutes ces missions.

Nous restons à votre disposition pour un dialogue constructif et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, Mesdames les Directrices, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de notre respectueuse considération.

Pour les personnels mobilisés du Lycée français François Mitterrand de Brasília

Thierry PETIT, secrétaire de la section SNES-FSU de Brasilia,

Franck DORIS, secrétaire de la section SNUIPP-FSU du Brésil